Nombre de membres :
- En exercice : 33
- Présents : 32
- Représentés : 3
- Absent : 1
- Ne prend pas part au vote : 0
- Quorum : 17

HAUTMONT
Département du Nord
Arrondissement d'Avesnes sur Helpe
République Française

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 059-215902917-20260928-2026_88-DE

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
- Séance du conseil municipal
du LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026 -

Convocation adressée le 22 septembre 2026
Effectif légal : 33 - Nombre de membres en exercice : 33

Le président ouvre la séance à 17 heures 05 et fait effectuer l'appel nominal.

SONT PRÉSENTS :
M. Stéphane WILMOTTE, ***MAIRE***,

Mmes & MM., Aude VAN CAUWENBERGE, David VAN DEN BROECK, Caroline GIGAREL, Didier WASTERLAIN, Geneviève LARVOR, Philippe DIREZ, Malika BOUDINA, Said LALAMI, Marie-Catherine FLINOIS, **ADJOINTS AU MAIRE,**

Mmes & MM., Danièle LAURENT, Bernard BONDUE, Annie FROMENT, Patrick BARRÉ, Anne DUBUS, Malika LOTTEGIER, Jacques BUYLE, Laetitia ROLAND-POLIN Stéphane DUFOUR, Gilles BECQUET, Audrey MONIER, Adeline DUBREUCQ, Antony LARROQUE, Béatrice DECONINCK, Olivier SILVA, Annabelle DEMULDER, Andy BASUYAUX, Ludivine CAILLE, ***CONSEILLERS MUNICIPAUX***,

ABSENTS ayant donné POUVOIR : M. Michel TRIGAUT à Mme Marie-Catherine FLINOIS, Mme Nicole DUFOUR à M. Philippe DIREZ, M. Lahcen LHOU à Mme Adeline DUBREUCQ,

ARRIVÉE EN COURS DE SÉANCE : M. Olivier MARTIN à 17h16,

SORTIE EN COURS DE SÉANCE : Mme Ludivine CAILLE à 18h24 – **RETOUR EN SÉANCE** à 18h26,

ABSENT : M. Mohamed DAHMANE,

Le Président ayant ouvert la séance et fait effectuer l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Madame Adeline DUBREUCQ est désignée pour remplir cette fonction.

CLÔTURE DU BUDGET ANNEXE « PORT À SEC » AU 01 OCTOBRE 2026

N° Acte : 2026-88	Date de l'acte : 28.09.2026	Commune d'HAUTMONT	N° Domaine : 7.1

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 059-215902917-20260928-2026_88-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU l'article L.1412-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création d'un budget permettant le suivi des opérations du « Port à sec » sur la commune d'Hautmont,

VU la note explicative de synthèse adressée aux membres du conseil municipal dans les conditions prévues à l'article L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales,

CONSIDÉRANT que le Budget annexe « Port à Sec » a été ouvert par délibération en date du 21 mai 2015 afin d'assurer une meilleure sincérité dans la restitution des opérations menées et d'isoler les opérations liées à cet équipement,

CONSIDÉRANT qu'il convient de procéder à la clôture du budget annexe « Port à sec » au 1er octobre 2026, de transférer les résultats du compte financier unique 2026 au budget principal et de réintégrer l'actif et le passif du budget annexe dans le budget principal de la commune,

CONSIDÉRANT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de son exécution ou via l'application Télérecours (www.telerecours.fr),

AYANT ENTENDU L'EXPOSÉ DE M. DAVID VAN DEN BROECK, ADJOINT, ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

À LA MAJORITÉ DES MEMBRES
Votants : 32 Pour : 27 Contre : 4 Abstention : 1

- **APPROUVE** la clôture du budget annexe « Port à sec » au 1er octobre 2026.
- **AUTORISE** le transfert des résultats de clôture ainsi que la reprise de l'actif et du passif du budget annexe « Port à Sec » vers le budget principal sur l'exercice 2026.
- **AUTORISE** le comptable public, responsable du service de gestion comptable d'Avesnes-sur-Helpe, à comptabiliser les opérations de dissolution et d'intégration dans le budget principal de la commune.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

La secrétaire de séance,

Adeline DUBREUCQ

VILLE D'HAUTMONT (NORD)

Le Maire,

Stéphane WILMOTTE

N° Acte : 2026-88	Date de l'acte : 28.09.2026	Commune d'HAUTMONT	N° Domaine : 7.1

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 059-215902917-20260928-2026_88-DE

Certifié exécutoire
compte tenu de la transmission
en Sous-Préfecture le : 7/10/2026
de la mise en ligne le : 14/10/2026

N° Acte : 2026-88	**Date de l'acte : 28.09.2026**	**Commune d'HAUTMONT**	**N° Domaine : 7.1**